



Paris, jeudi 12 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture de justice.fr, le portail du justiciable

#PortailJustice

A l'occasion du Jeudigital #Justice organisé à la Chancellerie ce soir par Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique, le garde des Sceaux a annoncé le lancement public du site internet justice.fr.

Initié par Axelle LEMAIRE, le Jeudigital a vocation à valoriser les multiples initiatives des créateurs de nouvelles technologies en France, dans les domaines de la Justice et du Droit.

Ce soir, ce sont huit start-ups qui ont présenté leur projet ; moteur de recherche juridique, application mobile proposant conseils et expertises personnalisés d'avocats, plateforme générant des documents juridiques, site offrant des procédures d'arbitrage pour les litiges entre professionnels...

A l'image du Projet de loi pour la modernisation de la Justice du 21^e siècle discuté à l'Assemblée nationale la semaine prochaine, Jean-Jacques URVOAS et l'ensemble des services de la Chancellerie entendent rendre la justice plus accessible pour les citoyens.



Justice.fr en est une concrétisation.

Portail unique et évolutif proposé aux citoyens pour connaître leurs droits, il offre toutes les informations sur les démarches auxquelles peut être confronté un justiciable.

Il permettra, à terme, la dématérialisation totale des chaînes civiles et pénales.